FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2025

GRAVEL

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif , qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide.

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Championnats d'Europe de Gravel

21 septembre 2025

Avezzano (ITA)

1/ Informations générales et réglementaires

En attente des informations de l'UEC concernant la participation

2/ Demande de candidature :

En attente des informations de l'UEC concernant la participation

Championnats du Monde Gravel

11 et 12 octobre 2025

ZUID-LIMBURG (NED)

1/ Informations générales et réglementaires

Les 25% premiers de chaque catégorie d'âge et en Elite sur les Worlds Séries Gravel sont automatiquement qualifiés pour les Championnat du Monde UCI de Gravel

La FFC dispose en plus de 10 Quotas supplémentaires (Hommes et Femmes) pour la catégorie Elite uniquement.

Tous les coureurs français au départ de l'épreuve Elite devront impérativement porter la tenue nationale (maillot + cuissard) selon la règlementation UCI (cf. formalités ci-dessous).

Tous les coureurs français au départ se déplaceront à leurs frais ou ceux de leur team (assistance technique de leur team) et s'acquitteront sur place des éventuels frais d'engagement.

2/ Demande de candidature Elite :

Les pilotes candidat(e)s à la participation aux championnats du monde Elite de Gravel (même ceux qualifiés par le biais des Gravel Worlds Séries) doivent compléter le formulaire en lien suivant :

https://forms.office.com/e/q8UC5ej2Nk

Les cyclistes qui sollicitent l'octroi d'une Wild Card pour participer au Mondial Gravel en Elite doivent participer au championnat de France de Gravel qui a lieu les 27 et 28 septembre 2025 à Châtellerault.

Toutes les candidatures seront étudiées en observant en priorité les résultats au championnat de France de Gravel mais aussi les autres résultats significatifs sur la saison 2025.

Toutes les infos ici https://gravelfever.fr/

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE Email: e.lapierre@ffc.fr ☎: +33 (0)181880931

Référent de la discipline

- Joaquim LOMBARD – Manager OFF-ROAD
- E-mail: j.lombard@ffc.fr – Tél : + 0608370896

Diffusion des Sélections en Equipe de France
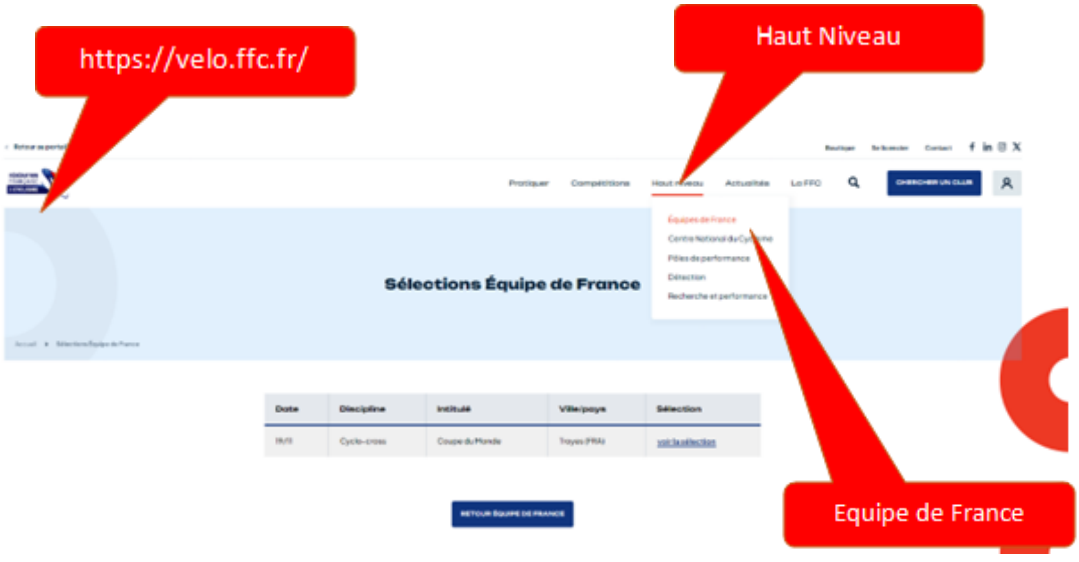
https://velo.ffc.fr/selections-equipe-france/